



Les organisations syndicales se mobilisent pour un dialogue constructif

Au terme de la première réunion de **concertation sur la réforme des études paramédicales** dans le cadre de la mise en place du cursus LMD (Licence, Master, Doctorat), les organisations syndicales ci-dessous **dénoncent la méthodologie proposée par le ministère :**

- les fédérations santé social **CFE-CGC, SNCH et UNSA,**
- les syndicats d'infirmières libérales **FNI, ONSIL et Convergence Infirmière,**
- les syndicats d'infirmières salariées **CNI, SNICS-FSU, SNIES-UNSA et SNPI CFE-CGC**
- le Syndicat National des **Infirmiers Sapeurs-Pompiers Professionnels SNSPP**

Nous sommes de plus en plus dubitatifs sur la volonté réelle du Gouvernement : le 18 novembre, lors de l'ouverture de la concertation sur la réforme LMD, il nous a été annoncé la mise en place de quatre groupes d'environ 20 personnes se réunissant un jour par mois, pour travailler sur trois premières professions à intégrer dans le processus L.M.D : infirmières, masseur -kinésithérapeutes et orthophonistes.

Or, lors de la réunion du 8 décembre plus de 50 personnes étaient réunies pour seulement discuter des cursus en l'espace de deux heures et non pour accomplir un réel travail de concertation !

Malgré notre demande, la seconde réunion prévue dans les mêmes conditions le 6 janvier 2009 risque d'être tout aussi **insuffisante et improductive.**

Les représentants des ministères n'entendent pas ou ne veulent pas entendre nos demandes et aspirations légitimes à **pouvoir travailler sereinement et sérieusement** sur des sujets aussi conséquents. Le fait même que la **méthodologie de travail et le temps consacré à chaque réunion** ne soient pas négociables en dit long sur la volonté de dialogue du ministère !

Il n'est pas question de réduire cette concertation à des **séances symboliques de deux heures.** Nous souhaitons travailler de manière constructive, et pas simplement participer à des **actions de communication gouvernementale** à partir d'une pseudo concertation à vendre aux journalistes.

Le calendrier des discussions doit être tenu puisque la négociation doit être aboutie le 31 mars 2009. Nous jugeons le report des négociations salariales qui découlent de cette reconnaissance universitaire tendancieux, voire inacceptable. Pour nous, si les grands principes de la réorganisation des cursus dans le processus LMD sont bouclés en avril, **les revalorisations salariales doivent suivre sans tarder, tant pour les futures diplômées que pour les infirmières ou autres professionnels en poste.** Concevoir qu'une négociation d'une telle importance puisse attendre relèverait d'une forme de mépris affiché à l'encontre des professionnels concernés.

Les organisations syndicales signataires demandent qu'au-delà du calendrier contraint, la méthode de travail proposée intègre des **temps de réunion conséquents** avec un ordre du jour pré-établi d'une séance à l'autre, et que le gouvernement s'engage à **ouvrir les négociations d'ordre statutaire** dès le printemps 2009.